



Direction des Opérations

Service
de l'Information
Aéronautique

D S N A



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Tél : 05 57 92 57 95 ou 57 97
e-mail : sia.supaip@aviation-civile.gouv.fr
Internet : www.sia.aviation-civile.gouv.fr

SUP AIP
150/15

Date de publication : 02 JUL

Objet : Rassemblement Européen Annuel de la Fédération RSA sur l'AD Vichy Charmeil LFLV
Validité : Du vendredi 17 au dimanche 19 Juillet 2015

Lieu : FIR Marseille LFMM, AD Vichy Charmeil LFLV , SIV Clermont LFLC

A l'occasion du rassemblement Européen Annuel de la Fédération RSA, mise en œuvre, à titre temporaire, d'une zone réglementée ainsi que des restrictions d'utilisation de l'aérodrome de Vichy Charmeil.

1 – RESTRICTIONS D'UTILISATION DE L'AERODROME DE VICHY CHARMEIL

1.1. - Généralités

Dates et heures d'activité VICHY INFO (heures UTC) :

Vendredi : 0700 à 1700

Samedi: 0700 à 1700

Dimanche:0700 à 1700

Hors de ces horaires, utilisation normale de la plateforme (auto-info) : consulter les NOTAMS pour l'occupation des parkings et tarmac.

Aéronefs autorisés :

Les aéronefs participant au rassemblement, les aéronefs basés, les aéronefs ayant eu une autorisation au préalable du Directeur de Vol. Les aéronefs autorisés seront soumis aux directives du directeur des vols et/ou de son suppléant pendant les horaires d'activité de VICHY INFO. Ils évolueront en auto-information en dehors de ces horaires.

1.2 - Fréquences

VICHY INFO : 121.400 MHz ;

RSA SOL : 128.700 MHz ;

ATIS RSA VICHY : 127.350 MHz

L'opérateur VICHY INFO informera le SIV de Clermont Ferrand du début et de la fin de l'activité de la ZRT.

1.3 - Equipement en moyen de radiocommunication

Principe :

Aérodrome réservé aux aéronefs équipés de radio.

Procédure dérogatoire aéronefs sans radio :

- Une demande d'autorisation préalable devra être adressée au directeur des vols à partir du vendredi 17 juillet 9 heures locales (tél : 06 81 36 62 40) qui pourra accorder un créneau d'arrivée en fonction du trafic attendu.
- Cette demande d'autorisation précisera le jour et le créneau d'atterrissage souhaités.
- Les aéronefs sans radio autorisés par le directeur des vols devront obligatoirement utiliser la bande de lancement au treuil 01/19.

1.4. - Services rendus

Durant les 3 jours, écouter l'ATIS.

Les Services d'information de vol et d'alerte seront actifs (en dehors de la ZRT) :

Vendredi de 07h à 10h TU et de 12h à 16 h TU

Samedi de 07h à 10 h TU.

Hors de ces horaires, veuillez utiliser l'auto information.

Contactez l'organisateur (tél 06 80 38 74 07) ou la direction des vols (tél 06 81 36 62 40) pour toute question particulière.

1.5. - Dispositif de pistes et taxiways

Pistes en service

La piste 01/19 revêtue est réservée au rassemblement. La bande de lancement au treuil 01/19 sera utilisée comme secours. Ce n'est pas une piste homologuée.

- QFU : 009/189 - dimension : 600 x 50 m
- nouvelle dénomination de la piste revêtue 01 dure/19 dure
- seuil de bande d'envol 19 à 200 m au sud de l'ARP
- circuit de piste pour la bande d'envol à l'Est, 1000 ft AAL et réservée pour les aéronefs sans radio ;

UTILISATION SIMULTANÉE DE LA PISTE et de la BANDE D'ENVOL INTERDITE.

Taxiways

Le taxiway et les voies de circulation desservant la piste revêtue sont maintenus. Création d'un taxiway non revêtu à mi-distance des taxiways revêtus pour desservir la piste et la bande d'envol.

Un taxiway non revêtu est créé pour la desserte de la bande d'envol 01/19 et pour rejoindre le parking.

Nouvelle dénomination temporaire des taxiways :

- taxiway revêtu le plus au sud : S
- taxiway provisoire non revêtu : C (central)
- taxiway revêtu le plus au nord : N

Parkings

Aux ordres du placeur et allure modérée

2 - ARRIVÉES

2.1 - Préparation des vols

Il est demandé aux pilotes, en cas de saturation de l'aéroport ou fermeture par nécessité de démonstration en vol, d'emporter une réserve de carburant leur permettant d'attendre en vol et / ou de prévoir aérodrome de dégagement.

Attention aux zones militaires proches –R 68, R 143 et notamment la zone R 137 A de LAPALISSE.

Attention également aux espaces aériens contrôlés : TMA ST YAN au nord et TMA CLERMONT au sud

2.2 - Procédures d'arrivée (voir cartes 1 et 2)

Compte tenu du nombre élevé d'aéronefs à l'arrivée à certaines heures, il est recommandé de suivre les cheminements créés en fonction du QFU en service. Ces cheminements permettent aux pilotes d'avoir le temps de s'espacer les uns des autres.

Une surveillance visuelle permanente de la part des pilotes et de leurs passagers est nécessaire afin de détecter les trafics conflictuels.

Ne pas effectuer de 360 sur les cheminements et dans les circuits d'aérodrome sauf sur demande de VICHY INFO.

Notez bien que l'écoulement sûr et efficace du grand nombre d'arrivées prévues est basé sur l'adhésion à ces procédures et la bonne volonté des pilotes.

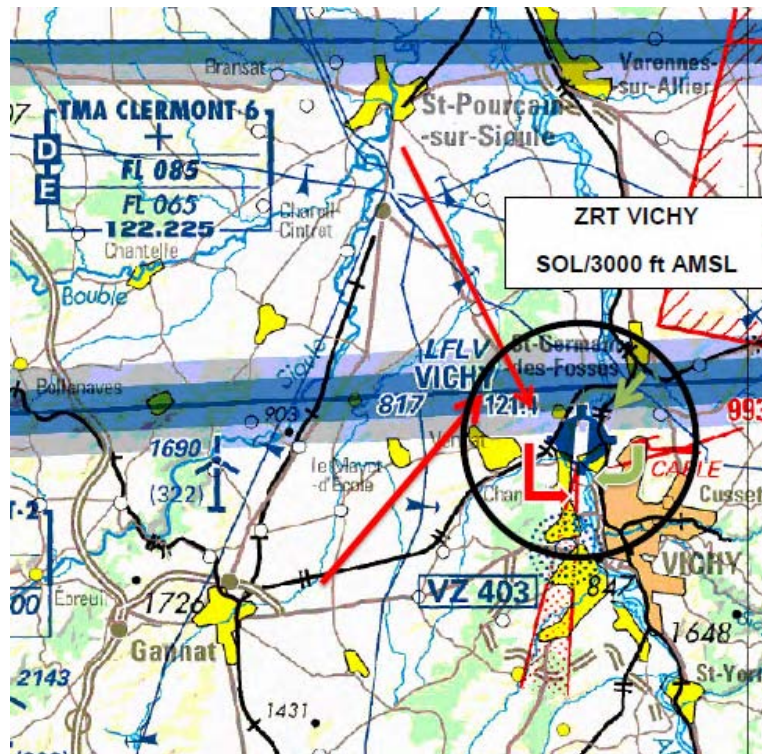
2.2.1 - Points de cheminement

- SAINT-POURCAIN-SUR-SIOULE
- GANNAT
- Travers ouest VENDAT
- ST-GERMAIN-DES-FOSSES pour la procédure pendulaire/autogyre et aéronefs lents

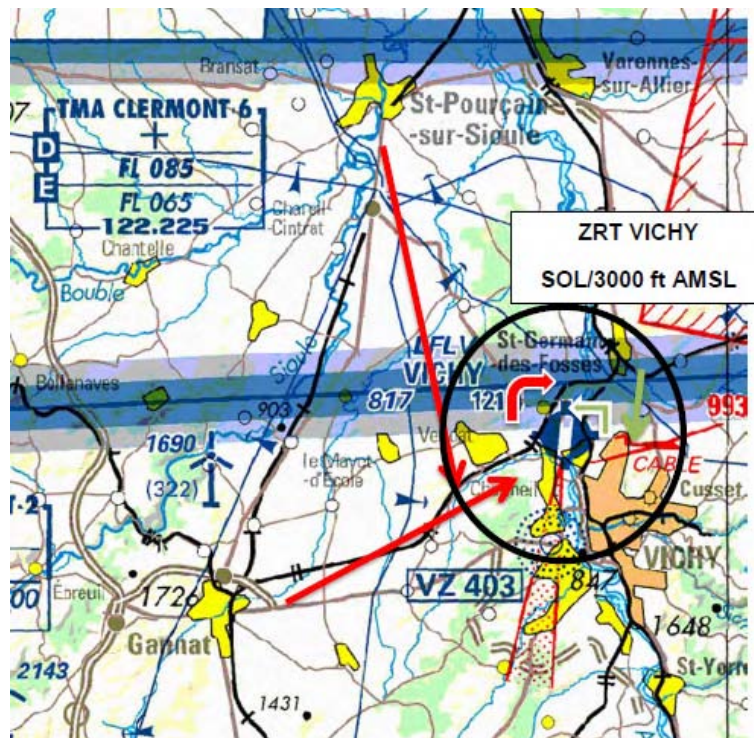
Allitude recommandée sur les cheminements : 2300 ft AMSL si les conditions météorologiques le permettent.

2.2.2 - Procédure générale

- Consulter l'ATIS sur 127.350 MHz avant d'atteindre les points de cheminement et de pénétrer dans la ZRT. Si l'ATIS est indisponible, écouter VICHY INFO pour avoir le QFU en service,
- Si équipé, allumer ses phares afin d'être visible,
- Maintenir l'écoute de VICHY INFO sur 121.400 MHz,
- En branche vent arrière VICHY INFO vous informera de la piste la plus disponible.



Carte 1- Cheminements préconisés QFU 01 en service



Carte 2- Cheminements préconisés QFU 19 en service

2.2.3 - Procédure aéronefs sans radio

- Se conformer au § 1.3 afin d'obtenir l'autorisation du Directeur des vols et le créneau horaire d'arrivée ;
- Entrer dans la ZRT via ST GERMAIN DES FOSSES et entrer en début de vent arrière à l'est pour la bande de lancement au treuil 01/19.
- Si équipé, allumer ses phares afin d'être visible,
- En vent arrière travers la tour de contrôle, battre des ailes afin d'être identifié,
- En finale, si la bande de lancement au treuil 01/19 est occupée, procéder à une approche interrompue et rejoindre le début de vent arrière à l'Est pour la bande de lancement au treuil 01/19

Voir Carte 6 (VAC LFLV modifiée) ci-après

2.3 - Circuits d'aérodrome et dégagement des pistes.

- - Le circuit d'aérodrome est réalisé à l'Ouest (voir carte VAC) pour la piste 01/19 revêtue.
- - Le circuit d'aérodrome est réalisé à l'Est (voir carte VAC ci-après) pour la bande de lancement au treuil 01/19.
- - Altitude des circuits : 1800ft AMSL
- - Dégagement des pistes (cf cartes 3 et 4)

PISTE 01/19 dure :

- Atterrissages QFU 01 : Pas de dégagement par S, dégagement uniquement par C et N
- Atterrissages QFU 19 : Pas de dégagement par N, dégagement uniquement par C et S.

Bande de lancement au treuil 01/19 :

Atterrissages QFU 01 et QFU 19 : Dégagement uniquement par les taxiways C et N.

Tant que les 2 pistes ne sont pas dégagées maintenir impérativement l'écoute de VICHY INFO.

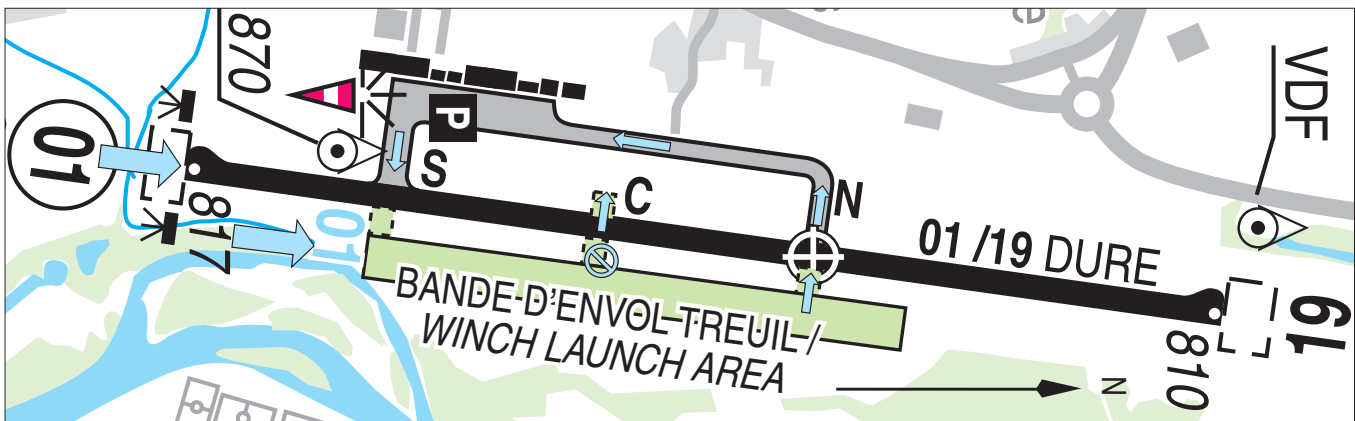
2.4 - Roulage et parking

2.4.1 Roulage

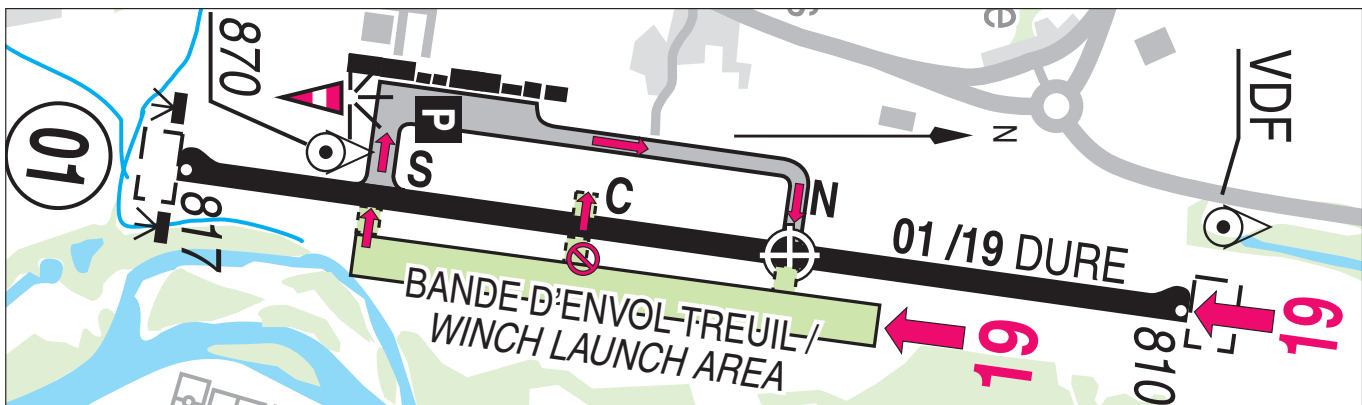
Sur les taxiways, rouler à la vitesse d'un homme au pas.

Un sens giratoire de circulation au sol est mis en place en fonction du QFU en service (voir cartes 3 et 4).

Après l'atterrissage et le dégagement des pistes, suivre les indications des placeurs pour rejoindre la station d'avitaillement ou le parking. En cas d'urgence ou de besoin contacter RSA SOL 128.700 MHz.



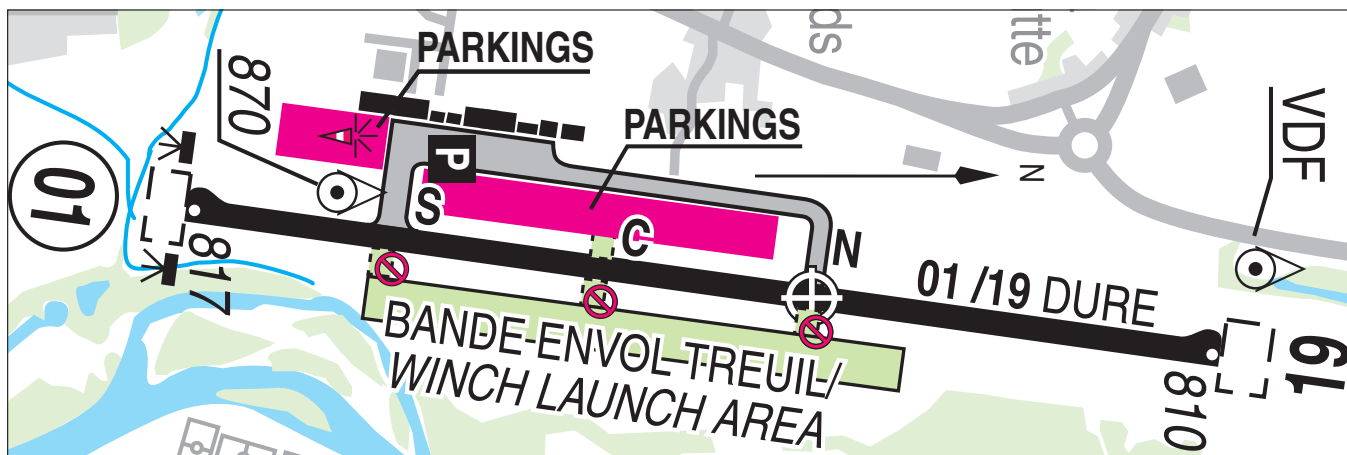
Carte 3 - Circulation sol QFU 01 en service



Carte 4 - Circulation sol QFU 19 en service

2.4.2 Parking

Compte tenu des nombreux piétons-bénévoles RSA et autres pilotes évoluant dans et aux abords des parkings, les feux et phares doivent être allumés quand les avions sont en mouvement et les pilotes doivent rouler avec la plus grande précaution.



Carte 5 - Parkings

La disposition du parking sera disponible sur le site du RSA <http://euroflyin.rsafrance.com>

2.5 Procédure de communications

Contactez VICHY INFO aux points de cheminement, vent arrière et finale sauf cas d'urgence et sauf demande de VICHY INFO.

Limiter les échanges au strict minimum.

Au point de cheminement, annoncer les éléments suivants :

- - Immatriculation : 1^{ère} et 2 dernières lettres.
- - Type d'aéronef et couleur dominante.
- - Point de cheminement.
- - Information prise à l'ATIS

En vent arrière, se signaler travers tour de contrôle.

En finale, annoncer le numéro de l'aéronef et la piste d'atterrissage.

EXEMPLE de phraséologie :

Passant travers GANNAT : « VICHY INFO, F-MA, un D112 blanc travers GANNAT avec info E »

En vent arrière travers la tour de contrôle : « MA, vent arrière 19 »

En finale : « MA, finale 19, numéro 3 »

3 - DÉPARTS

Procédure de départ

Ecouter l'ATIS sur 127.350 MHz,

Contactez RSA Sol sur 128.700 MHz avant le roulage et suivre les indications des placeurs vers le point d'arrêt,

Si un plan de vol départ a été déposé, activez-le en vol, lors d'un premier contact avec un organisme de contrôle.

Contactez VICHY INFO sur 121.400 MHz uniquement quand vous êtes n°1 au point d'arrêt avant de pénétrer sur la piste. Hors des horaires AFIS, auto info.

Quitter la ZRT en évitant d'interférer avec les cheminements recommandés pour les arrivées.

4 – PROCEDURES A APPLIQUER PENDANT LES DEMONSTRATIONS EN VOL

Durant la seule journée de dimanche 19 juillet, plusieurs démonstrations en vol sont prévues. Les heures et la durée de ces évolutions seront les annoncées par l'ATIS.

Pendant les démonstrations les aéronefs à l'arrivée doivent rester impérativement en dehors de la ZRT.

Au sol, pendant les démonstrations, aucun roulage n'est permis, ni aucune mise en route.

Pour les aéronefs participants à une démonstration :

Briefing préalable obligatoire avec le Directeur des vols, accord obligatoire du Directeur des vols avant mise en route.

5- FORMALITÉS A L'ARRIVÉE ET AU DÉPART POUR TOUS LES PARTICIPANTS

En cas de dépôt de plan de vol, clôturer le PLN dès l'arrivée.

BRIA LYON : 04 82 90 92 75

BRIA LE BOURGET : 01 48 62 53 14

VICHY TWR : 04 70 32 47 15

5.1 - Avitaillement

- Il est fortement recommandé de procéder aux opérations d'avitaillement dès l'arrivée.

- Avitaillement avion : 100 LL.

5.2 - Météorologie

Service météo RSA à l'accueil des pilotes

5.3 - Douanes

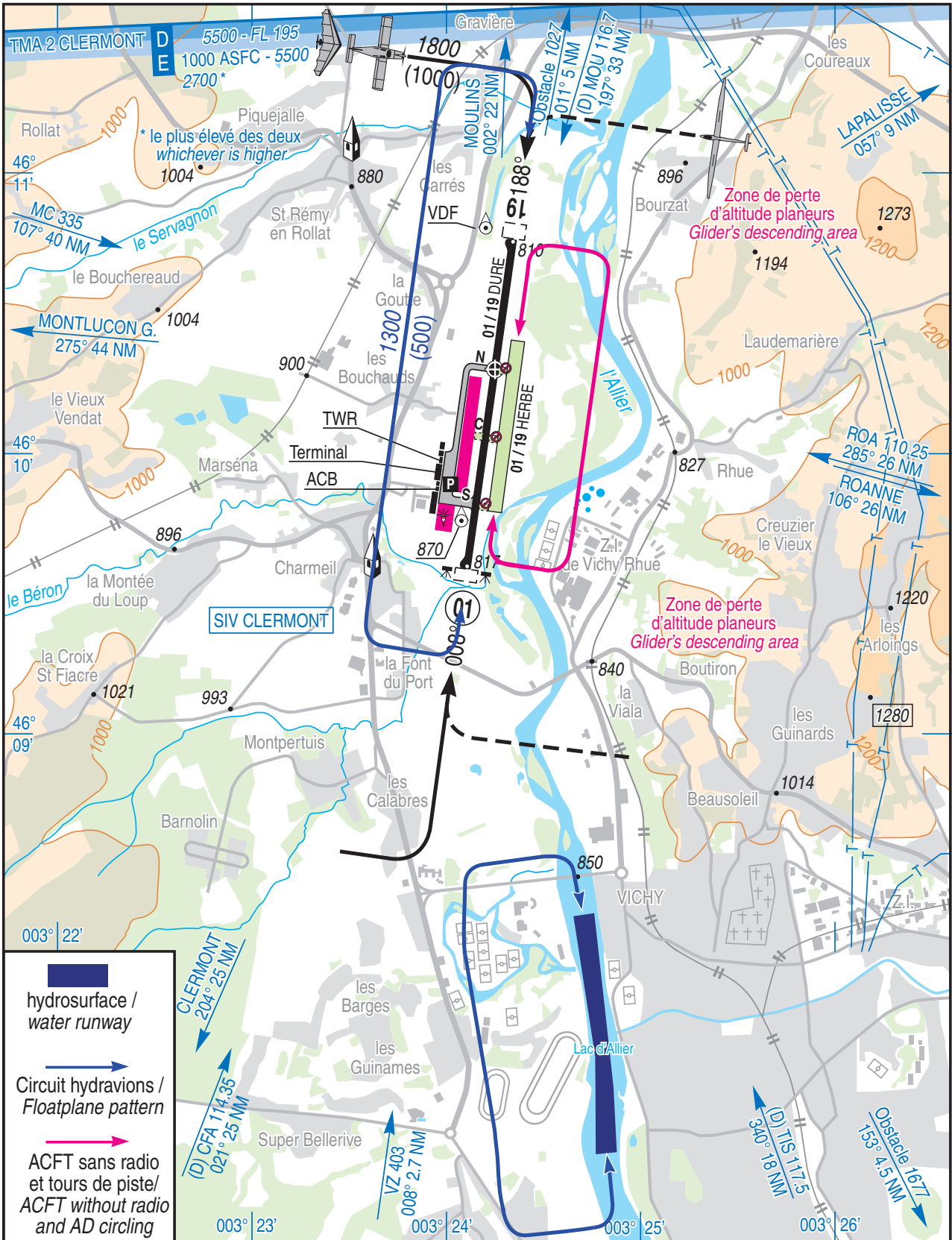
La douane sera représentée sur l'aérodrome pendant la manifestation.

6- ACTIVITE HYDRAVION

Une activité Hydravion sera en cours sur le plan d'eau de VICHY durant les périodes :

Samedi 18 juillet 2015	06h à 08h TU	Hydravions - Réseau du Sport de l'Air
Samedi 18 juillet 2015	16h à 19h TU	Hydravions - Réseau du Sport de l'Air
Dimanche 19 juillet 2015	06h à 08h TU	Hydravions - Réseau du Sport de l'Air
Dimanche 19 juillet 2015	16h à 19h TU	Hydravions - Réseau du Sport de l'Air

Voir carte ci-après.



Carte 6 – Carte VAC LFLV modifiée, circuits hydravions

Polygone bleu : Hydrosurface

Ligne bleue : Trajectoire aérienne bidirectionnelle, suivant l'orientation du vent secteur nord ou sud.

Attention aux circuits de pistes : sur Charmeil (Ouest pour les avions, Est pour les aéronefs sans radio et le tour de piste, Ouest pour les hydravions)

Protocole d'utilisation de l'hydrosurface de Vichy - 2015

Dates : 18 et 19 juillet 2015

Horaires : De 8h à 10h00 locale, et de 18h à 21h locale, selon l'accord du Maire de Vichy.

Utilisateurs : Membres actifs de l'association France Hydravion, à jour de la navigabilité et de l'assurance de leur hydroaéronef. Devront avoir à bord le présent protocole, et l'extrait de carte indiquant les trajectoires aériennes.

Informations préliminaires :

Les pilotes vérifieront les NOTAM et SUP AIP concernant le rassemblement RSA, en particulier les points d'entrée et les procédures de vol.

Contactez ou envoyez un SMS avec ETA à Olivier Ripoché : 06 76 23 70 78

Points d'entrée dans la ZRT :

Sierra : Ouest de Saint-Yorre sur l'Allier (pour les arrivées du SUD et EST) : N46°06'06" - E003°44'06"

Novembre : Est de Saint Germain des Fossés sur l'Allier (Pour les arrivées NORD et OUEST): N 46°21'03"N -E003°41'07"E

Tour de piste hydravion :

Par décision du RSA, le tour de piste raccourci des hydravions est tel que présenté sur la carte VAC LFLV modifiée ci-dessus. Altitude 500 ft sol / 1300 ft QNH.

Information radio avec VICHY INFO :

Les pilotes évoluent sur l'eau sous leur responsabilité

Ils restent à l'écoute de **la fréquence dédiée au rassemblement : 121.400 MHz** et interviennent sur cette fréquence :

- Pour annoncer le type de vol hydravion
- Pour annoncer leurs amerrissages et décollages
- S'ils interfèrent avec le circuit de piste de l'aérodrome
- Ponctuellement, en cas de nécessité de coordination, sur le plan d'eau.

Coordination avec la navigation fluviale :

L'autorité fluviale ne dispose pas de VHF (marine ou aéronautique) : Passage à basse altitude et les signaux visuels

Coordination possible avec la responsable de la Marina : tél 07 86 29 61 13

Mode d'utilisation non exclusive du plan d'eau :

Les pilotes sont responsables de leurs mouvements sur l'eau

- Avant un premier amerrissage, les hydroaéronefs feront un passage sur le plan d'eau vers 200 ft / sol :
 - Pour le repérage des objets flottants et autres usagers, nageurs inclus
 - Pour avertir les usagers et autorités de l'imminence d'un amerrissage
- Avant un décollage :
 - Les hydroaéronefs se déplacent au ralenti vers une extrémité du plan d'eau

Dans tous les cas, les pilotes sont garants de la sécurité de tous; Ils évitent d'interférer avec les autres usagers et interrompent leur manœuvre si les marges de sécurité en 3D risquent d'être insuffisantes.